

Dimanche

ASSURER LE SUCCÈS DES LISTES DE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE

Les résultats du premier tour des Municipales en Loire-Atlantique appellent d'ores et déjà plusieurs remarques.

D'abord on constate l'efficacité de l'action résolue qu'ont menée les communistes, à tous les niveaux, pendant des mois, pour qu'il y ait partout des listes de rassemblement des forces de gauche, pour faire réélire les maires communistes ou socialistes et leurs équipes d'union, voire pour conquérir de nouvelles positions sur la droite.

Ensuite, ces élections ont une nouvelle fois montré l'intérêt que porte la population aux maires communistes et la capacité des communistes à rassembler largement les gens.

C'est ainsi que les listes conduites par les quatre maires communistes de Trignac, Montoir, Saint-Joachim et Batz-sur-Mer ont toutes été élues dès le premier tour avec plus de

60 % des suffrages, et que la liste de rassemblement des forces de gauche conduite par notre camarade Boiziau à La Chevrolière obtient 35 % des voix face au maire de droite.

Dans la plupart des communes du département où l'accord national du 12 janvier a été mis en œuvre, le maire socialiste a été réélu et des municipalités ont été enlevées à la droite

notre Parti maintient et le plus souvent accroît son influence électorale parfois même de façon très importante et des communistes sont ainsi élus ou réélus.

Par contre dans certaines d'entre elles, le Parti Socialiste, en refusant l'union, a pris la lourde responsabilité de permettre la réélection d'un maire de droite comme à Sainte-

Pour les communistes, adversaires intransigeants de la droite, au second tour comme au premier, l'objectif demeure le même : face à la droite il faut rassembler les forces de gauche.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'à Donges, Orvault, Saint-Brévin, ils participent pleinement à la bataille pour assurer le succès des listes d'union.

A l'issue du premier tour des Municipales dans notre département, les salariés et leurs familles peuvent déjà compter sur 132 élus communistes pour se faire entendre et pour se défendre et ils vont en avoir grand besoin dans les semaines et les mois qui viennent.

Assurer dimanche le succès des listes de rassemblement des forces de gauche, c'est donc forcément porter de nouveaux coups à la droite et compter davantage d'élus communistes dimanche soir.

comme à Nantes, Château-briant, La Chapelle-sur-Erdre, Le Pellerin.

Enfin dans toutes les cellules où le Parti Socialiste a refusé l'union avec les communistes, les listes de large rassemblement que nous conduisions ont obtenu de bons résultats.

En effet, dans ces villes

Luce, ou aux Sorinières alors qu'ensemble nous pouvions gagner ces villes.

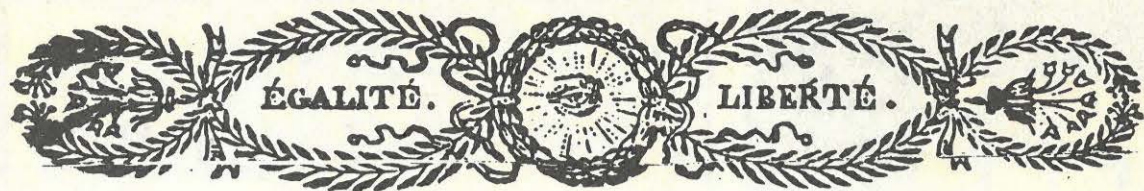
Il est tout aussi regrettable que le Parti Socialiste ait décidé de favoriser la droite en refusant à nouveau l'union avec les communistes pour le second tour, à Pontchâteau, Saint-Etienne-de-Montluc ou La Chapelle-des-Marais.

Par **Gilles BONTEMPS,**

Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.

SOMMAIRE

- La prérévolution en chansons
- Chasse : G. Marchais écrit au Premier ministre p. 2
- Elections municipales : des maires rassembleurs
- Soutenir l'ANC pour la libération de Mandela p. 3
- Des élus communistes à votre service
- Le 21 mars avec la CGT p. 4
- Deux interventions de Jean-Louis Le Corre
- La J.C. en campagne p. 6
- La (bonne) image de Saint-Nazaire p. 7



LA PRÉRÉVOLUTION EN CHANSONS

Notre ville est un jardin
Couvert de fleurs charmantes
Mais sur un si bon terrain
On ne voit qu'avec chagrin,
Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Puisque Nantes est un jardin
Orné de fleurs charmantes
Gardons-nous de tout grelin
Qui voudrait dans ce terrain
Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Il suffit de négliger
Les fleurs indifférentes,
Mais sans le plus grand danger
On pourroit conserver

Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Ainsi que j'en connois
Les vertus maléfaisantes,
Fleuristes, arrachons-les,
N'y laissons croître jamais
Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Détruisons sans différer
Ces tiges insolentes,
Nommons un bon jardinier
Et le chargeons d'extirper
Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Messieurs, la ville est, dit-on,
D'un mal de cœur souffrante,
Il faut pour sa guérison

Mettez en fumigation
Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Si Nantes est menacé
De fièvres brûlantes,
N'en soyez point étonné,
C'est le choix empoisonné
Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Vous qui brûlez d'hériter
Et d'oncles et de tantes,
Rien ne vous est plus aisé
Il ne vous faut qu'employer
Des Plantes, Des Plantes, Des Plantes.

Anonyme 1788.

Cette chanson que d'aucuns considéreront sans doute gentiment bucolique, n'a en fait rien à voir avec les prochaines florales ; elle date en réalité d'un peu plus de 200 ans et vise expressément le sous-maire de Nantes, Bodin Des Plantes. A cette époque, la chanson était une arme politique redoutable et les différents partis en présence s'affrontaient à coups de rimes et d'alexandrins (c'était quand même plus drôle que les panneaux Giraudy !). Il y a deux siècles, nos ancêtres étaient (eux aussi) en pleine campagne électorale, pour la désignation des députés aux Etats Généraux. Mais la fiè-

Rennes et son Parlement, appuyés aussi par la Chambre des Comptes installée depuis peu (1785) dans ses nouveaux bâtiments dessinés par Ceine-ray (correspondant à l'actuelle Préfecture). Cette crise se termine par la défaite de Louis XVI qui renonce aux édits Lamoignon qui avaient mis le feu aux poudres et fait libérer les 12 nobles bretons embastillés pour avoir osé demander le maintien des privilèges de la Bretagne. Nantes, unanime, fête la victoire sur l'absolutisme royal le 19 septembre.

Mais cette unanimité est de très courte durée, et la convo-

dans la délégation des 12 d'un de ses membres, Giraud-Duplessis.

La bourgeoisie nantaise se trouve alors partagée entre sa commune officielle et ce groupe de citoyens qui forme bientôt une véritable commune officieuse, une commune patriote peut-on dire, avec à sa tête Baco de la Chapelle (futur maire girondin de Nantes), Guinebaud, Mellinet... créant un Bureau de correspondance pour communiquer avec les « chefs de corporations et notables bourgeois de la ville de Nantes ». Le maire et les échevins officiels se trouvent alors dans

Par Alain BERGERAT

vre municipale, Nantes l'avait connue quelques mois plus tôt, à la fin de l'année 1788, et c'est sans doute à ce moment qu'avait été écrite la chanson en question.

Tout avait commencé en 1787 quand la municipalité nantaise avait refusé d'entériner la nomination du maire désigné par le Roi, Ballais, déjà subdélégué de l'intendance. Soutenue par le Parlement de Rennes, la municipalité finit par l'emporter et, le 15 mai 1787, elle put élire au poste de maire Richard de la Pervençère, et comme sous-maire Bodin des Plantes. Mais la popularité des échevins nantais devait être de courte durée.

Certes, au cours de l'été 1788, le corps de ville soutient

la cation des Etats de Bretagne à Rennes introduit la désunion au sein des élites nantaises. Si la municipalité émet le vœu de « donner à l'ordre du Tiers l'existence dont il est privé depuis si longtemps » (4 novembre), elle n'apprécie guère la démarche parallèle d'une délégation de bourgeois de la ville, des jeunes en particulier, plus impatients, et critiques quant à la lenteur avec laquelle leurs représentants transmettent leur vœu. C'est pourquoi, le 7 novembre 1788, 12 Nantais, Cottin, Chaillon, Jarry... partent pour Versailles porter directement au Roi leur motion, un peu plus révolutionnaire que celle votée par la municipalité. Cette dernière prend aussitôt ses distances, mécontente de plus de la présence

une position délicate, « à la fois contre le Roi et contre le peuple ». Comme l'écrit fort justement Camille Mellinet (dans « La Commune et la Milice de Nantes »), « ils avaient voulu avoir les honneurs de l'opposition et s'imaginaient qu'ils en retrancheraient les dangers, dans un juste milieu, qui forcément devint une impasse. Le peuple soutenant la commune patriote, la municipalité se trouve contrainte de se tourner vers la noblesse, à laquelle appartient déjà le maire et à laquelle aspire le sous-maire, Bodin des Plantes, objet de moqueries de la chanson reproduite en tête de l'article et qui émane sans doute du parti patriote.

CHASSE

Georges MARCHAIS écrit au Premier Ministre

M. Michel Rocard,
Premier ministre
57, rue Varenne
75700 Paris Cedex

Monsieur le Premier ministre,

Comme vous le savez, les chasseurs de notre pays sont actuellement inquiets des menaces qui pèsent sur la possibilité de continuer à pratiquer cette activité de loisirs. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux se sont rassemblés et ont manifesté ces derniers temps pour exprimer cette inquiétude et leur mécontentement suscité par une directive de la Commission des Communautés européennes qui restreint considérablement un droit acquis il y a deux siècles par le peuple français. Ils ne séparent pas la défense de ce droit de leur souci et de leur aptitude à agir en permanence pour préserver la nature et les espèces.

Je pense que ces inquiétudes et ce mécontentement sont fondés et légitimes.

En effet, l'application de cette directive, prise à Bruxelles en avril 1979, qui visait prétendument à préserver les oiseaux migrateurs, s'avère lourde de

conséquences pour la chasse en France. Elle réduit d'un tiers la période de chasse et risque de remettre en cause la chasse au gibier d'eau, les chasses traditionnelles et l'existence des associations communales. Son principe même est, à terme, grave de menaces pour la chasse en général et son caractère populaire.

Je pense que de telles directives ne doivent pas se substituer aux dispositions législatives ou réglementaires qui, après consultation des organisations concernées, sont le mieux à même de prendre en compte les spécificités régionales qui intègrent ces particularités cynégétiques, migratoires, de reproduction existent d'un pays à l'autre.

Fort de l'expérience que font actuellement les chasseurs, je pense donc qu'il est maintenant nécessaire, pour préserver l'avenir, que vous engagiez une large consultation des chasseurs et de leurs associations et que, désormais, aucune nouvelle disposition, de quelque nature que ce



soit, ne soit prise sans négociation préalable avec les organisations représentatives et sans accord de celles-ci.

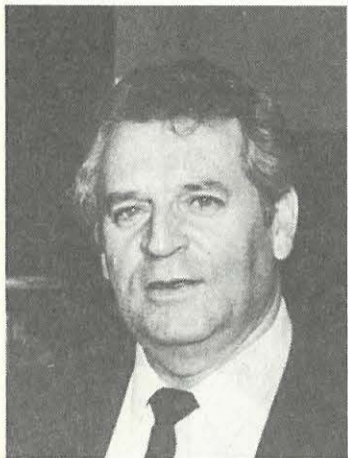
Le Parti communiste est solidaire des légitimes préoccupations exprimées par les chasseurs. Il entend engager toutes les initiatives, sur le plan national comme sur le plan européen, pour que le droit de chasse s'exerce pleinement dans le respect de la nature et de la faune.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de mes sentiments distingués.

Georges MARCHAIS.

DES MAIRES RASSEMBLEURS

A Saint-Joachim, Trignac, Montoir, Batz,
les Maires communistes sortants sont élus
dès le 1^{er} Tour



A TRIGNAC

A TRIGNAC : Pour 4 958 inscrits, les suffrages exprimés s'élèvent à 3 377.

Jean-Louis Le Corre, maire sortant, conduisait la liste de rassemblement des forces de gauche et de progrès qui a obtenu 2 030 voix, soit 60,11 % des suffrages exprimés dès le 1^{er} Tour et 24 des 29 sièges à pourvoir.

La liste de soutien à la majorité présidentielle menée par J. Gabory n'obtient que 881 voix et 25,20 %. Cette liste de division a été sanctionnée par l'électorat, elle obtient 3 sièges.

La liste de droite (R. Rouvrais) rassemble 496 suffrages et avec 14,69 % obtient 2 sièges.

Siègeront donc au Conseil municipal de Trignac :

29 sièges à pourvoir.

Liste du rassemblement des forces de gauche et de progrès (J.-L. Le Corre) : 2 030 (60,11 %) 24 élus.

Liste d'union de la gauche pour le soutien de la majorité présidentielle (J. Gabory) : 851 (25,20 %) 3 élus.

Liste libérale d'avenir et de progrès (R. Rouvrais) : 495 (14,69 %) 2 élus.

SONT ÉLUS :

Liste du rassemblement des forces de gauche et de progrès : MM. J.-L. Le Corre, Teillant, Mme Picaud, M. Le Moine, Mme Jacques, MM. Ménard, Garel, Mme Chiaberge, M. Marchand, Mme Tessier, MM. Le Paroux, Allaire, Béniguel, David, Mme Fragneau, M. Mésange, Mme Viaud, M. Chérier, Mme Pérès, M. Pézeron, Mme Dichesne, MM. Billet, Ménager, Andouard.

Liste d'union de la gauche pour le soutien de la majorité présidentielle : MM. J. Gabory, Garenton, Lecron.

Liste libérale d'avenir et de progrès : MM. R. Rouvrais, Verrière.



A MONTOIR

A MONTOIR : Sur 3 941 électeurs appelés aux urnes, 2 876 ont exprimé un vote.

Hubert Bouyer conduisait la liste de rassemblement des forces de gauche qui totalise 1 749 voix soit 60,81 %. Sur les 29 sièges à pourvoir la liste du maire sortant obtient 24 élus, les cinq autres reviennent à la liste de droite conduite par G. Maincaud-qui, avec 1 127 voix totalise 39,19 %.

Au 2^e tour de 83, la liste d'Hubert Bouyer avait emporté la victoire avec un écart de moins de 50 voix sur la

droite. Le travail accompli en six ans a permis de faire la différence dès le 1^{er} tour avec un score très honorable malgré les manœuvres qui visaient à contrecarrer l'union des forces de gauche.

Le Conseil municipal de Montoir se présente donc ainsi :

29 sièges à pourvoir.

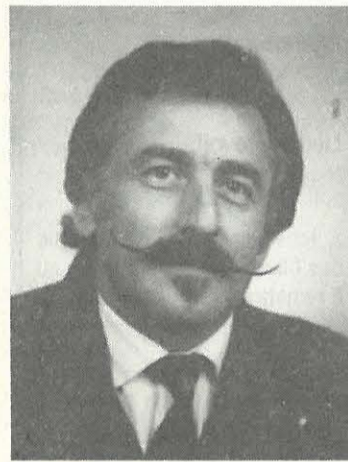
Liste de rassemblement des forces de gauche (H. Bouyer) : 1 749 (60,81 %) 24 élus.

Liste « Objectif Montoir » (Georges Haincaud) : 1 127 (39,19 %) 5 élus.

SONT ÉLUS :

Liste de rassemblement des forces de gauche : MM. H. Bouyer, Delahaie, Evin, Mmes Lemaitre, Blaize, MM. Cadoret, Leveau, David, Chateau, Beyer, Mialut, Dréan, Poyard, Mmes Haspot, Degois, Jégou, Noury, MM. Le Barillec, Métayer, Pussat, Jouand, Geffray, Bouin, Le Meule.

Liste « Objectif Montoir » : MM. Georges Haincaud, Bizeul, Chantal, Jacquemard, Gourhand.



A SAINT-JOACHIM

A ST-JOACHIM : Pour 3 188 inscrits et 2 155 suffrages exprimés, la liste de rassemblement des forces de gauche conduite par le maire sortant, Marc Justy, totalise 1 433 suffrages et 60,50 %.

Sur les 27 sièges à pourvoir la liste de gauche obtient donc 23 élus, les quatre autres sièges reviennent à la liste de droite de P. Albert.

La composition du Conseil municipal est donc la suivante : 27 sièges à pourvoir.

Liste de rassemblement des forces de gauche (M. Justy) : 1 433 (60,50 %) 23 élus.

Liste « Avenir et qualité de la vie » (Pierre Albert) : 722 (33,50 %) 4 élus.

SONT ÉLUS :

Liste de rassemblement des forces de gauche : MM. M. Justy, Saulnier, de Lacour, Thiboyeau, J. Moyon, Langel, H. Mahé, Mmes Chauvin, Grandin, MM. David, Halgand, Philippe, Grandin, Romand, Huet,

Mme Aoustin, MM. Michaud, Mercier, Vince, Moriceau, Fréhel, A. Mahé, Mme Boënnec.

Liste « Avenir et qualité de la vie » : MM. Pierre Albert, J. Moyon, Glotin, Mme G. Moyon.



A BATZ

A BATZ : 2 048 inscrits pour 1 487 exprimés ont voté massivement pour les candidats de la liste conduite par Pierre Le Berche qui obtient les 23 sièges à pourvoir dès le 1^{er} Tour.

Ce résultat se passe de commentaires.

23 sièges à pourvoir, 23 élus.

Liste d'union dans la continuité de l'action municipale (23 élus) : Le Berche 1 026, Mme Lehuède 1 025, Bompoil 1 019, Malary 1 014, Chapon 1 008, Phuiopin 1 005, Lehuède 1 004, Lucas 998, Provost 987, Gau-

tron 984, Mme Nadine Brétécher 983, Mme Le Flohic 977, Blanchard 973, Laurent 972, Mme Ramilison 965, Moulleron 962, Laville 958, Hazo 948, Bernard 947, Mme Jean 927, Monlori 927, Mme Moizel 894, Le Hénaff 889.

Liste d'entente pour le renouveau de Batz-sur-Mer : Lethlec 544, Mme F. Auneau 541, Lehuède 511, Mme Criaud 507, Mancel 499, Rio 479, Glémin 473, Bourdic 467, Duchosal 446, Crespel 439, Dubois 432, Champenois 426, Rivalland 423, Dargery

422, Lailler 417, Mme Deniaud 411, Demay 406, Guidemann 405, Gajotto 389, Mahé 382, Pain 382, Gilet 373, Hérisson 358.

SOUTENONS L'ANC
Pour la libération de
N. MANDELA
L'insigne à la boutonnière



Dans notre dernière édition nous lançons un nouvel appel pour le soutien à l'ANC.

Le port de l'insigne, la diffusion du badge, de l'autocollant sont des moyens efficaces !

Il s'agit de développer la campagne, d'y associer un maximum de gens, de jeunes pour que monte l'exigence de voir Mandela libre ! et le commerce, les affaires s'arrêtent entre le régime raciste et la France.

Poursuivons notre mobilisation pour en finir avec l'Apartheid.

**36-15 : PCFDOC
ELECTIONS
MUNICIPALES 1989 :
TOUS LES RÉSULTATS
DE 1981 A NOS JOURS
POUR TOUTES LES VILLES
DE PLUS DE 3 500 HABITANTS**

Pour compléter votre information et faciliter votre propre analyse des résultats des élections municipales, PCFDOC vous offre la possibilité, unique à notre connaissance, de consulter sur Minitel, pour toutes les villes de plus de 3 500 habitants, les résultats de toutes les élections depuis 1981.

Les huit cents résultats recensés dans la nuit ont été rendus accessibles lundi vers 9 h 30. Ce mardi matin, tous les résultats parvenus la veille le seront également.

Mode d'emploi :

Composer le 36-15 et tapez PCFDOC.

Suivez ensuite les indications :

- Tapez 1 (Agence d'informations) dans « sommaire général » ;
- Tapez 2 (résultats électoraux) dans « Agence d'information » ;
- Tapez la lettre de votre choix ;
- A : les municipales de 1989 ;
- B : les cinq dernières élections comparables ;
- E : les municipales de 1983 ;
- J : les législatives de 1988 ;
- etc...
- Si vous désirez les résultats d'une seule ville, tapez 7. Si vous désirez consulter les résultats de toutes les villes d'un département, tapez 2.

A chaque étape n'oubliez pas de valider votre choix en tapant sur la touche « ENVOI ».

Remarque :

Dans le cas d'une ville « inconnue », pour déceler une faute de frappe ou des homonymes, tapez sur la touche « GUIDE ».

Depuis son ouverture, PCFDOC a reçu des milliers d'appels, à plusieurs reprises, il lui est arrivé d'être embouteillé, nous vous prions de nous en excuser.

FETE DE L'HUMA ST NAZAIRE 13 FLOREAL 1989 ET 14 MAI 1989



PARC PAYSAGER Retenez votre week-end de la Pentecôte

Retenez votre vignette auprès du diffuseur de votre journal ou d'un militant communiste connu. Cellules, organisez sa diffusion, elle est à votre disposition à votre Section.

ACTION LE 21 MARS AVEC LA C.G.T.

L'ampleur des initiatives diverses qui ont marqué la journée d'action du 14 février a empêché la signature de l'accord sur la flexibilité mis au point par le patronat, souligne la CGT.

Le CNPF ayant fixé le 21 mars comme « nouvelle date butoir » pour obtenir un accord sur son projet d'aménagement du temps de travail, la CGT appelle à ce jour à « s'y mettre tous et toutes » pour imposer un nouvel échec aux ambitions patronales.

Le dispositif patronal vise à faciliter les conditions pour que rentre dans les faits :

- le travail de nuit ;
- le travail du dimanche ;
- les heures supplémentaires non payées.

Soit la flexibilité à grande échelle dans les différentes branches et dans les entreprises les plus diverses.

Le « programme » du CNPF ne se heurte pas, au contraire, aux orientations gouvernementales puisque chaque revendication patronale correspond à un projet du gouvernement.

Dans le secteur public sous le vocable de la rénovation, de la modernisation, le ministre

Durafour avance un projet dont la finalité est de liquider le statut des personnels et de porter des coups décisifs à la cohérence du service public.

On le voit à EDF, aux PTT, dans les services comme les banques et compagnies d'assurances...

Ce qui se passe dans l'enseignement est aussi révélateur de la volonté du pouvoir.

Comme d'ailleurs, un projet élaboré par le Conseil Economique et Social qui parle carrément de supprimer toutes les avancées sociales imposées par les luttes des femmes salariées.

Le 21 mars, il s'agit donc de manifester pour contrecarrer ces projets et mettre en échec les objectifs anti-sociaux du pouvoir et du patronat.

Les communistes seront présents dans l'action pour empêcher les mauvais coups qui se trament avec parfois la complicité d'organisations réformistes.

A Nantes, place du Commerce à 10 h 30.

A St-Nazaire, place de la Gare à 10 h 30.

A Châteaubriant, place des Terrasses, 10 h 30.

DES ELUS COMMUNISTES A VOTRE SERVICE

Pour vous défendre, pour se faire entendre

Au soir du premier tour des élections municipales en Loire-Atlantique on recense 132 élus communistes et républicains répartis dans 58 communes.

Ce potentiel augmentera à l'issue du second tour du dimanche 12 mars. On peut donc affirmer que malgré une volonté de sous-représenter les élus communistes dans un certain nombre de villes, ils seront, en Loire-Atlantique, plus nombreux qu'à l'issue du scrutin de 83.

Outre les quatre communes (voir page précédente) de Trignac, Montoir, St-Joachim, Batz, les élus communistes et républicains sont d'ores et déjà présents dans les communes suivantes :

Basse-Goulaine.....	1
La Chevrolière.....	2
Indre.....	2
Savenay.....	1
Vertou.....	1
Nantes.....	7
Saint-Nazaire.....	8

Saint-Herblain.....	5
Rezé.....	5
Saint-Sébastien.....	4
Châteaubriant.....	4
Bouguenais.....	6
Couéron.....	5
La Chapelle-s/Erdre	2
Pornic.....	1
Blain.....	1
Le Croisic.....	2
La Montagne.....	5
St-Jean-de-Boiseau .	4
Le Pellerin.....	1
St-Malo-de-Guersac .	6
St-Molf.....	1
St-Vincent-des-Landes	1
Quilly.....	1
Sévérac.....	1



J'ADHERE au P.C.F.

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

..... Tél.

Lieu de travail.....

A renvoyer à P.C.F., 41, rue des Olivettes, 44000 Nantes, ou à remettre à un militant du PCF.

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

CONSTRUIRE
GÉRER
ENTREPRENDRE
AMÉNAGER
DIFFUSER

Des équipes de professionnels connaissant le marché public, ses décideurs et leurs impératifs.

Bretagne Loire équipement : le partenaire indispensable pour une conception moderne de la gestion des collectivités.



gifco

92 rue Lazare Carnot
55100 Lorient
Tel. : 97 21 65 71



BIENVENUE A LA FOIRE DE PORNICHET (17-20 MARS)

Cette semaine se déroule la 5^e Foire-Exposition de Pornichet, les 17-18-19 et 20 mars, à l'Hippodrome. C'est désormais devenu une tradition de retrouver, le 3^e week-end de mars, cette sympathique manifestation commerciale, à laquelle participeront cette année plus de cent exposants en tous domaines.

Du nouveau d'abord avec deux entrées, ce qui facilitera la circulation et l'accès à la Foire : une côté route d'Ermur, et une chemin du Beaulois. Un petit train gratuit (un toutes les demi-heures) reliera la Foire-Exposition à Mazy, Saint-Sébastien et le centre de Pornichet.

Du nouveau aussi côté animation, assuré par Jean-Jacques Dupont et sa dynamique équipe :

- Promenades à chameaux.
- Promenades à poneys.
- Baptêmes d'hélicoptères.
- La pêche à la truite-surprise dans l'enceinte de la foire, avec la participation de l'OTSI.

- Un Ball-Trapp organisé par la Société de Chasse de Pornichet le samedi et dimanche.
- Du jamais vu dans la presqu'île : courses de chameaux le samedi et dimanche.

- Exposition permanente de :
 - vieux métiers de Pornichet (présentés par les associations

de Pornichet (Arts et Patrimoines et Vieux Gréments),

- d'anciens bateaux miniatures,
- d'un petit train miniature.

- Lâcher de pigeons organisé par l'UCAP.
- Pendant les quatre jours, la chanteuse « Catherine » et son orgue de barbarie se produira dans la Foire.

- Il y aura aussi une démonstration sur Home-Trainer par la championne cycliste pornichétine, équipière de France, membre du club U.S.S.H. St-Herblain, Mlle Christelle Halgand (participe également au Tour de France féminin).

- MM. Bertin Frères, champions cyclistes, feront une démonstration aussi sur Home-Trainer.

- L'Office du Tourisme et l'Union des Commerçants de Pornichet seront présents, ainsi que les villes jumelées Bexbach (Allemagne) et San Vincent de la Baquera (Espagne).

- Jeu-photos « voiture autocollants » Presse-Océan.

- Le dimanche 19 mars verra la Grande Soirée des Exposants, sur le thème du Flamenco, avec l'orchestre Dacapo et le restaurant Norémi.

Vous pourrez aussi vous restaurer sur place, grâce à divers stands de dégustation gastronomique français et étrangers.

Notons encore qu'une foire à la Brocante permanente viendra compléter cette manifestation.

- Entrée : 5 F (inchangé); gratuit le lundi pour le troisième âge.
- Heures d'ouvertures : de 10 heures à 19 heures tous les jours, sauf samedi de 10 heures à 20 heures.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans le cadre de l'hippodrome, Une nouvelle foire se prépare qui sera la 5^e édition avec des animations hors du commun.

Courses de chameaux, pêche à la truite surprise, ball-trapp, lâcher de pigeons (et de nombreuses autres). Foire à la brocante permanente.

Nous espérons que toutes ces manifestations inciteront nos visiteurs à venir voir les stands de nos sympathiques exposants.

Cette année, les deux entrées à chaque extrémité de l'hippodrome faciliteront le stationnement sur des parkings en bitume.

Nos visiteurs pourront également bénéficier gratuitement du petit train qui desservira la foire et circulera dans tout Pornichet.

Nous remercions M. le Président de la Société des Courses de la Côte d'Amour ainsi que M. le Maire de Pornichet et l'ensemble de la municipalité.

Merci à tous les participants sans lesquels cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Le Président,
Bernard DUCROS.

PRO & Cie

TV-HI-FI-VIDEO-MENAGER

TÉLÉ RADIO DU MARCHÉ

E. LOUERAT

7, avenue Gambetta
44 PORNICHET
TÉL 40.61.62.57



LIVRAISON GRATUITE

au sommet de la technique

avec les ETS **DAVY** DU 17 AU 20 MARS
sur la FOIRE DE PORNICHET - STAND 49

démonstrations permanentes

- **TÉLÉVISEURS PHILIPS à image incrustée**
- **COMPACTS DISQUES**
- **VIDÉO**
- **ROBOT MAGIMIX**
- **FOUR A MICRO-ONDES**

et toujours un choix
TÉLÉ, HI-FI, VIDÉO, ÉLECTROMÉNAGER

CONDITIONS SPÉCIALES FOIRE ET NOMBREUX CADEAUX

85, av. de la République - ST-NAZAIRE - Tél. 40.22.52.84

LE MOT DU MAIRE

La 5^e Foire de Pornichet se déroulera du 17 au 20 mars 1989 sur le site de l'hippodrome de Pornichet très obligeamment prêté par la Société des Courses que préside le docteur Allard.

Avec plus de 100 exposants, la participation d'associations locales, et des animations nombreuses et variées, cette manifestation, devenue traditionnelle grâce aux efforts de son président, Bernard Ducros, et des membres de son Bureau, Suzanne et Pierre Davy, Auguste Ollivaud, Philippe Ollivier et Albert Brichaut, se présente sous les meilleurs auspices.

Je formule donc tous mes vœux pour que, sous un ciel clément, elle soit une totale réussite.

J.-C. EMPEREUR,
Maire de Pornichet.

CHAINEGAZ

VOTRE INSTALLATEUR DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Une visite s'impose à notre stand :
Nouveau matériel, des prix, des cadeaux

GARANTIE - SERVICE APRÈS-VENTE

s.a.r.l. Ets OLLIVAUD

16, avenue des Pins
STE-MARGUERITE - PORNICHET - Tél. 40.61.08.84

435 F par mois*, la Passat CL 75.
Visiblement ils ne connaissent pas le prix
des grosses voitures chez Volkswagen.



Au début, vous n'y avez pas cru. La nouvelle Passat pour 435 F par mois ? Remettez-vous à votre imagination : une grosse berline à ce prix, mais que vos clients ne voient pas. Et vous n'avez pas à tout ce que l'on est en droit d'attendre d'une grosse voiture : le confort des sièges, l'équipement intérieur de chaque côté du volant - miroirs extérieurs, bagages arrière rabattables, dossier arrière réglable, rétroviseur extérieur... refaites l'entretien de la Passat et la qualité Volkswagen.

Volkswagen. C'est pourtant facile de ne pas se tromper.

S.A. Garage MOISON 80, rue de la Ville-Halluard
SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.22.30.30

LA J.C. EN CAMPAGNE

TOI AUSSI FAIS PASSER LA FORMULE

40 milliards du surarmement sont disponibles tout de suite pour une école moderne. Nous voulons tous réussir nos études alors unissons-nous. Faisons passer la formule. Signons et faisons signer des milliers de cartes postales. Exigeons de Jospin qu'il applique

$$\sqrt{\text{bombes}} = (\text{école})^2 = 40 \text{ MILLIARDS.}$$

à l'occasion du vote des budgets de l'armement et de l'enseignement.

1789 Marat : "Le premier besoin de l'homme c'est le pain, le deuxième c'est l'éducation". Deux siècles après, au moment où les sciences et les techniques connaissent des progrès fabuleux, la priorité d'une société moderne devrait être l'éducation.

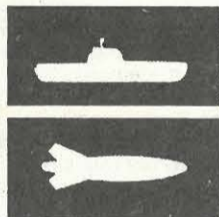
Mais pour beaucoup d'entre nous, poursuivre des études c'est la course d'obstacles : des problèmes pour trouver des places, des classes surchargées, des profs pas nommés, des emplois du temps complètement fous, des machines vétustes...

Et la rentrée 89 prévue par Jospin s'annonce catastrophique ; le manque de moyens conduit à des diplômes au rabais, toujours plus d'échecs et de sélection sociale. Jospin parle de priorité pour l'éducation mais il lui prépare un enterrement de première. Ses propositions sont rétrogrades. Pour nous le rôle d'une école moderne c'est d'aider chacun à réussir et non d'éliminer ceux qui sont en difficultés.

Il faut du neuf ; des moyens tout de suite pour nos études : 25 par classe, embaucher des profs, construire des lycées, la gratuité réelle de l'enseignement, plus de démocratie. Nous avons des idées. Les scientifiques sont formels : la bonne formule c'est :

$$\sqrt{\text{bombes}} = (\text{école})^2 = 40 \text{ MILLIARDS}$$

(pour les non initiés c'est égal à : des moyens pour étudier pas pour surarmer = 40 milliards de moins pour les bombes à transférer à l'école). Au printemps, les lois de programmation pour l'armement et pour l'éducation vont être votées au parlement. Sans ce transfert d'argent à l'école, la rentrée prochaine sera une catastrophe. Rassemblons-nous quelles que soient nos sensibilités et exigeons de Jospin qu'il applique la bonne formule.



Le 7ème sous marin nucléaire c'est 68 milliards soit le budget destiné aux lycées, collèges et LEP pour 1989.

Le missile Hadès (bombe à neutrons) coûte 13,6 milliards, trois fois plus que l'argent nécessaire pour doubler le nombre de boursiers et le montant des bourses.

J.-L. LE CORRE INTERVIENT :

« Trois postes ne seront pas supprimés au CES Lambot »

Jean-Louis Le Corre est intervenu auprès de M. le Ministre d'Etat, ministre de l'Education Nationale, afin d'appeler son attention sur les propositions de l'Inspection Académique tendant à la suppression de trois postes au CES Julien Lambot de Trignac.

Dans sa réponse du 2 mars 1989, M. l'Inspecteur d'Académie lui fait part qu'il a été sollicité par M. Jospin, ministre de l'Education Nationale, pour examiner la demande que lui avait adressée J.-L. Le Corre.

A ce propos, J.-L. Le Corre déclare : « Je suis heureux aujourd'hui du résultat favorable de ma démarche, puisque sur les 3 ou 4 postes qu'il était envisagé

de supprimer, M. l'Inspecteur d'Académie, prenant en compte mes arguments et en particulier la situation du C.E.S. en "zone d'éducation difficile", tant au plan social qu'économique, a décidé de maintenir deux des moyens budgétaires.

« Il s'agit là bien entendu d'un résultat positif à une première démarche, dont il convient aujourd'hui d'apprécier l'importance tout en sachant qu'il nous faut poursuivre avec les personnels enseignants et avec les parents d'élèves les interventions nécessaires au maintien de tous les postes dans cet établissement de Trignac ».

Quelles mesures pour les démunis ? J.-L. LE CORRE écrit au Ministre

Monsieur le Ministre,

enfant à charge, à bénéficier du R.M.I.

Par un précédent courrier j'avais attiré votre attention sur la situation des personnes démunies de ressources et non secourues au titre des ASSEDIC, et vous avez bien voulu, le 14 février dernier, me faire connaître votre avis à ce sujet.

Il y a donc là une lacune importante que les Collectivités locales ne peuvent à elles seules pallier et pour laquelle il faut de toute manière que l'on puisse répondre aux préoccupations de ces personnes.

Si votre réponse, qui porte notamment sur la mise en place du R.M.I. à compter du 15 décembre 1988, peut effectivement répondre à certaines préoccupations, elle ne peut en aucun cas apporter de solutions à toutes les personnes âgées de moins de 25 ans qui, vous le savez, ne peuvent prétendre, sauf s'ils ont un

Je vous demande donc à nouveau, Monsieur le Ministre, quelles sont les dispositions et mesures, outre les stages dont on sait qu'ils sont malheureusement trop nombreux dans les S.I.V.P. et les T.U.C., qui puissent répondre aux préoccupations de mes jeunes administrés ainsi qu'à celles de tous mes collègues du Conseil municipal.

En l'attente...

SOUSCRIPTION Saint-Malo-de-Guersac Objectif atteint

Le dimanche 5 mars, la cellule E. Kéritel, de St-Malo-de-Guersac, organisait son premier loto. Et le résultat fut positif. D'abord, près de 120 personnes participèrent à cette après-midi récréative dotée de nombreux lots, dans une ambiance chaleureuse. Ensuite le bénéfice de cette

initiative se solda par plus de 2 500 F versés à la souscription qui, avec les premiers, presque 3 000 F recueillis sur listes, font un total de 5 500 F recueillis sur les 6 000 F de notre objectif.

Encore un petit effort donc ! Et à l'année prochaine !



33, av. de la République ST NAZAIRE 40.22.50.50

GILRADIO

SONY HITACHI BOSE YAMAHA

HIFI VIDEO TELEVISION

TELEVISEUR COULEUR HITACHI Mod. 2148 55 cm, télécommande, Pal/Sécam - Net	4690 ^f
PROMOTION EXCEPTIONNELLE CAMESCOPE SONY CCD V 200 Net	15990 ^f
TELEVISEUR COULEUR, HAUT DE GAMME BANG OLUFSEN LX 2800 70 cm, stéréo, Pal/Sécam - Net	11490 ^f
Existe en 63 cm LX 2500 : 10490 F CAMESCOPE HITACHI VMC 30 VHSC Complét - Net	9790 ^f
CHAINE HITACHI MD 30 2 x 40 watts, double K7, laser tuner, platine disque - Net	4890 ^f
MAGNETOSCOPE HITACHI VT 540 4 têtes, ralentie, télécommande - Net	5290 ^f
PLATINE LASER YAMAHA A partir de	1990 ^f

Bang & Olufsen

Pour animer vos soirées sono-disco complète 800F - Location caméra vidéo



LA (bonne) IMAGE DE SAINT-NAZAIRE

Le Comité de Nantes, 21 et 22, quai Ernest-Renaud, peut être contacté au 40.69.24.02, pour le Secrétariat les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 heures à 12 heures.

Il organise un vestiaire au n° 22, les lundi, mardi, jeudi, de 14 h 30 à 17 heures.

Tél. 40.20.53.45.

C.C.P. Nantes 2082.26 S.

Loisirs et Solidarité des Retraités C.G.T.

Dans le cadre de la campagne de solidarité « Noël 89 » vous invitent à venir nombreux au spectacle de choix organisé le SAMEDI 8 AVRIL à 15 heures, salle Gérard Philipe, Maison du Peuple, St-Nazaire. Avec le concours du groupe VIBRATION CAF'CONC' 1900.

Deux heures de spectacle de chansons éternelles !!

Des bons de soutien de 30 F, donnant droit à l'entrée au spectacle, seront à retirer aux lieux et horaires suivants :

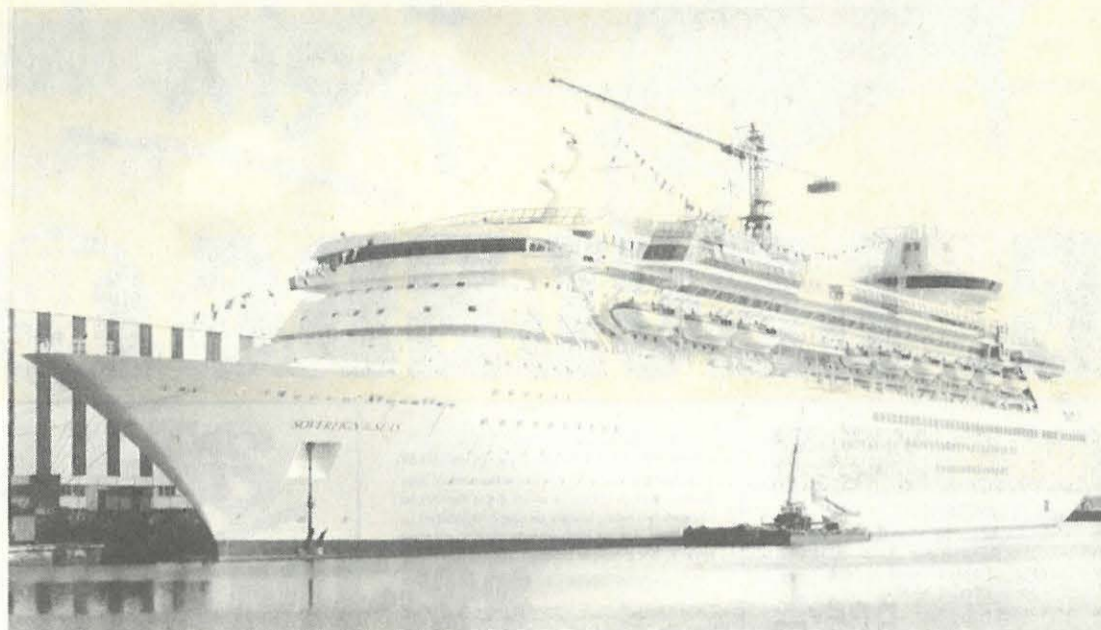
— Auprès des responsables des sections locales des Retraites CGT ; les mardis et vendredis, auprès des responsables Métaux CGT ; à la permanence LSR, chaque lundi, de 10 à 12 h ; à l'Union locale CGT, Maison du Peuple, St-Nazaire (2^e étage) ; dans le hall de cette Maison du Peuple les mardi 14, mardi 21, mardi 28 mars, de 15 à 17 h.

Petit encadré, mais grandeur de vue infinie, « Ouest-France » vient de concocter un point de vue sur l'image de Saint-Nazaire : langage moderniste pour reprendre les vieux clichés, la démarche n'est pas nouvelle.

Il reste que les luttes sont toujours là, bien présentes et ce ne sont pas les mois de juin et juillet 88 aux Chantiers qui démontreront le contraire. Alors faut-il que Saint-Nazaire bouge et évolue ? Eh bien oui, mais pas comme le souhaitent « Ouest-France » et ceux pour qui il roule.

Le tourisme bien sûr, mais juste à sa place et sans se faire d'illusions, en ayant bien à l'esprit que ce qui fait la grandeur d'un pays c'est son industrie.

Saint-Nazaire a une vocation industrielle qu'il faut développer, diversifier à partir de ce qui existe et qui est utile au pays et à ses coopérations.



La ville a besoin d'emplois. Mais pas d'emplois précaires et misérables, véritables reflets du 19^e siècle qui pullulent mais que « Ouest-France » n'a pas vu.

Voilà l'image qu'il faut

donner de Saint-Nazaire. Pour cela, pas de secret, il faudra lutter, comme toujours. L'Histoire est là pour le montrer : dans les années cinquante ou l'été dernier les travailleurs et les militants ne

font jamais la grève pour se faire plaisir ou pour ternir l'image de Saint-Nazaire mais parce que c'est la solution pour se faire entendre, défendre leurs intérêts... et ceux de Saint-Nazaire.

DU 14 AU 20 MARS CHEZ RENAULT 7 JOURS QUI COMPTENT

la **5** et **6**

ce soir chez vous
pour **738F***

Antenne orientée sur réémetteur de Saint-Nazaire, sous réserve de condition normale de réception

Ets DAVY

85 av. de la République
SAINT-NAZAIRE
tél. 40.22.52.84

* comprend système 15 éléments
245 F coupleur 120 F, M.O. et
déplacement 373 F

DEVIS GRATUIT

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE »

S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 52 987



Reprise 5000 F TTC minimum de votre ancien véhicule quel que soit son état, si vous le possédez depuis au moins 6 mois, pour tout achat d'une voiture d'occasion marquée d'un point jaune.



Économisez 90% sur le prix des équipements en option** dans la limite de 3000 F pour une Supercinq, 4000 F pour une Renault 19, 21 ou 21 Nevada, 5000 F pour une Renault 25.

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC - SA au capital de F. 321490 700 - 27-33 Quai Le Gallo - 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221.

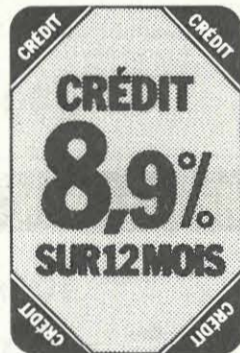
** Ces deux offres, non cumulables, concernent les VP neufs et sont réservées aux particuliers.



**OUVERT
DIMANCHE 19**

Crédit 8,9% sur 12 mois*. Crédit 12 mois au TEG de 8,9% avec apport minimum de 20% sur toute la gamme VP neuve et occasions. Ex.: montant financé 10 000 F, 12 échéances de 874,05 F. Coût total du crédit: 10 488,60 F. Crédit au TEG de 11,9% sur 24 mois, 13,9% sur 36 mois, 14,9% sur 48 mois sur les véhicules neufs et 12,9%, 14,9%, 15,9% sur les véhicules d'occasion.

Reprise Argus + 5000 F** de votre véhicule, si vous le possédez depuis au moins 6 mois, pour tout achat d'une Renault Supercinq, 19, 21 ou 21 Nevada. Conditions générales Argus. Diminuée des charges et frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard.



RENAULT *Saint Nazaire* ☎ 40.70.35.07
CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE VOIE EXPRESS PORNICHE - SAINT-NAZAIRE